

Intervention de Patrice Martin-Lalande (France) devant le Conseil directeur de l'UIP

Dhaka 5 avril 2017

au sujet du point 8 la création d'un "Centre pour l'innovation au parlement"

dans le cadre de la stratégie de l'UIP pour 2017-2021

Cher(e)s collègues,

Nous le savons: le numérique transforme tous les secteurs de nos sociétés : la vie politique et parlementaire n'y échappera pas.

Le numérique transforme toutes les formes d'expression, toutes les formes de médiation : la démocratie représentative va être croisée et enrichie avec la démocratie participative.

Le débat sur les inégalités que nous venons d'avoir au cours de cette AG vaut aussi pour l'internet, et en particulier pour l'internet au service de la démocratie.

L'UIP s'est depuis longtemps mobilisée sur les TIC :

- j'avais présenté en 2003 un rapport sur l'internet et les parlements qui avait été adopté par notre AG ;
- nous avons organisé les réunions parlementaires qui ont eu lieu lors des Sommets mondiaux pour la société de l'information (SMSI), en 2003 à Genève et en 2005 à Tunis;
- le "Centre mondial pour les TIC au Parlement" a été créé en 2006 à l'initiative du parlement italien et a fonctionné jusqu'en 2013 ;
- l'UIP et l'ONU organisent tous les 2 ans les "Conférences mondiales sur le e-parlement"
- tous les 2 ans également, le Rapport mondial sur l'e-parlement est publié et fait référence en la matière ;
- hier, nous avons tenu le 2e "Débat interactif sur les parlements à l'ère numérique" qui a permis des échanges très intéressants sur "le parlementaire et les réseaux sociaux". Une réunion de ce type au cours de chacune de nos AG permet de suivre les évolutions très rapides de l'internet.

Je tiens à remercier Philippe Mahoux, alors président du groupe des 12+, Robert Del Picchia, vice-président du Comité exécutif, le Secrétaire général et le Président de l'UIP qui ont soutenu ma proposition de créer ces réunions.

La création par l'UIP du "Centre pour l'innovation au parlement" est une excellente initiative sur un objectif véritablement stratégique : créer le Parlement qui assurera la démocratie à l'ère numérique !

Le Centre sera organisé selon un mode de fonctionnement parfaitement conforme à l'esprit de l'internet : un outil " multi-acteurs", décentralisé, et en réseau.

C'est pourquoi la France soutient depuis le départ cette initiative, véritablement "stratégique", qui relève du coeur de métier de l'UIP : l'avenir de la démocratie représentative.

Patrice Martin-Lalande

Député

Chef de la délégation française